

Formulaire CPR-11b

Nom :

NI :

Feuille de route pour la maîtrise en administration publique

Tableau des cours par année

Année paire	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale		
Obligatoires		
ADPU6000 Gestion publique	3	
ADPU6111 Principes et enjeux de l’AP	3	
ADPU6550 Interventions et recherches	3	
Cours à option		
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	

Session printemps-été	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale		
Cours à option		
ADPU6930 Stage ou ADPU6920 Lectures dirigées	3	

Année impaire	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale		
Obligatoires		
ADPU6030 Gestion ressources humaines	3	
ADPU6222 Politiques publiques	3	
Cours à option		
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option	3	

Note 1 : Liste des cours à option

ADPU6012 Gestion du changement	3
ADPU6020 Budgétisation publique	3
ADPU6031 Compétences interpersonnelles	3
ADPU6032 GRH comparé	3
ADPU6050 Gestion stratégique	3
ADPU6110 Administration municipale	3
ADPU6313 Enjeux actuels	3
ADPU6320 Réformes et innovations	3
ADPU6410 Évaluation des programmes	3
ADPU6420 Gouvernance et minorités	3
ADPU6440 Gouvernance locale	3
ADPU6453 Gouvernance climatique et pol.	3
ADPU6460 Gouvernance autochtone	3
ADPU6566 Théories des organisations	3
ADPU6680 Participation publique	3
ADPU6710 Administration et société	3
ADPU6730 Rel. intergouvernementales	3
ADPU6810 Adm. publique internationale	3
ADPU6920 Lectures dirigées	3
ADPU6945 Projet de recherche	6
ADSA6023 Compétences en gestion	3
ADSA6410 Éthique et gestion de la santé	3
ADSA6413 Qualité et sécurité	3
ADSA6530 Enjeux politiques en santé	3
ADSA6750 Leadership	3

Ou tout autre cours de deuxième cycle autorisé par la ou le responsable du programme, jusqu'à concurrence de 6 crédits.